

ABONNEMENT.

| | |
|------------|--------|
| 1 an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |
| Poste : | |
| 1 an | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames 30
Faits divers 15

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Mai 1882.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

L'entretien a d'abord porté sur les affaires d'Égypte. Il résulte des communications faites par M. de Freycinet qu'on peut dès à présent considérer la crise comme terminée. Nos cuirassés, de concert avec ceux de l'Angleterre, vont se mettre à l'ancre devant Alexandrie, mais la démonstration est purement platonique.

NOS FINANCES.

Dans sa déclaration du 31 janvier dernier, le gouvernement n'a pu s'empêcher de manifester quelque inquiétude relativement à notre situation financière.

« La situation, a-t-il dit, n'a rien qui doive nous alarmer, mais elle exige certaines précautions ».

L'une des « précautions », prises par le gouvernement, a été de se faire octroyer par les Chambres l'honnête somme de 427 millions de crédits supplémentaires, pour les trois premiers mois de l'exercice 1882.

En ce moment encore, M. Léon Say réclame une somme d'environ quatre millions, destinée à la création de services publics en Tunisie ; M. Jules Ferry sollicite une dotation de 200 millions pour la caisse des écoles primaires ; les demandes de crédits supplémentaires affluent et nous avons en perspective les dépenses d'une expédition en Égypte.

Or, chose inquiétante, tandis que les dépenses s'accroissent, les recettes sont en voie de diminution. Les impôts indirects, qui, en janvier, février et mars, avaient présenté des plus-values insignifiantes, ont offert,

pour la seconde quinzaine d'avril, un déficit de 7 millions sur les évaluations budgétaires.

En supposant que ce déficit soit purement accidentel, et en prenant pour base d'évaluation des revenus indirects au cours de l'année entière, le rendement des quatre premiers mois, nous arrivons au chiffre de 420 millions d'excédant, chiffre déjà inférieur à celui des crédits supplémentaires ouverts dans un seul trimestre.

Et ici il convient de faire observer que la loi de finances, réglant l'exercice 1882, a prévu, au budget ordinaire, un excédant de dépenses de 82 millions, tout en ne faisant figurer que pour 49 millions les dépenses supplémentaires ou extraordinaires.

Les choses étant en cet état, nous prendrons la liberté grande de demander à M. Léon Say comment il compte équilibrer son budget sans recourir à l'emprunt ?

Pas d'emprunt ! s'est écrié le gouvernement dans sa déclaration du mois de janvier dernier. Certes, voilà une bonne parole ; mais, pour avoir la faculté d'y rester fidèle, il aurait fallu commencer par éviter le gaspillage. Aujourd'hui, il est trop tard.

L'ENLEVEMENT DES CRUCIFIX.

On nous donne des renseignements très-intéressants au sujet de l'enlèvement des crucifix dans les écoles communales.

Cet enlèvement était, on le sait, la conséquence logique de la loi récemment votée par les Chambres.

Pour répondre aux désirs des jacobins du parlement, le gouvernement ne pouvait pas se dispenser de commencer cette œuvre d'intolérance et de persécution.

M. Jules Ferry, d'ailleurs, y tenait la main.

Pourtant, en conseil des ministres, il fut décidé qu'on agirait avec une certaine prudence ; et le chef de l'instruction publique fut invité à adresser aux préfets des instructions confidentielles pour leur recommander d'apporter, dans cette application de la loi, tous les ménagements possibles.

Les membres du gouvernement qui donnèrent ce conseil n'avaient pas tort, car M. Jules Ferry, très-peu de temps après avoir envoyé lesdites instructions, reçut de presque tous les préfets des rapports dans lesquels ces fonctionnaires demandaient au ministre que la faculté leur fût laissée d'ajourner l'enlèvement des crucifix.

Ils s'étaient soigneusement enquis, et par eux-mêmes et par l'intermédiaire des sous-préfets, de l'opportunité de la mesure, et le résultat de cette enquête leur avait fait craindre de provoquer de très-vives réclamations.

Chose qu'il faut noter, même les populations républicaines paraissent devoir être froissées par cette mesure athée.

Enfin, non-seulement l'opinion publique était défavorable à l'enlèvement, mais, dans certaines localités très-importantes, les municipalités, sondées à ce sujet par le préfet, déclaraient, quoique républicaines, qu'elles démissionneraient en masse si de pareils ordres étaient donnés.

En résumé, M. Jules Ferry sait aujourd'hui, par les rapports des préfets, que la loi sur l'enseignement laïque est une loi de parti, qu'elle est mal accueillie par la grande majorité des populations, et qu'il serait dangereux de la mettre à exécution d'une façon générale.

Quelle est la conclusion à tirer, sinon que le gouvernement, pour être d'accord avec l'opinion publique, devrait demander au Parlement l'abrogation de ladite loi.

Les expériences de téléphone entre différentes villes ayant donné des résultats satisfaisants, M. Cocheré prépare un projet qu'il déposera tout prochainement sur le bureau de la Chambre.

Ce projet tend à étendre de ville en ville et successivement à toute la France les communications téléphoniques.

Il portera en même temps le rachat de la société des téléphones de Paris pour le compte de l'État.

Les Débats étudient le mouvement de la population en France ; ils expriment la crainte que le service obligatoire de trois ans ne rende encore les mariages plus rares et les naissances moins nombreuses.

Le bruit qui avait couru, il y a quelques mois, dit l'Océan, qu'on fortifiait Toulon contre les Italiens et qu'on avait garni les passes de torpilles était parfaitement vrai ; ce n'est pas seulement à Toulon que de pareilles précautions avaient été prises, mais à Cherbourg aussi, et sans doute dans les autres ports de guerre. On n'est pas très-rassuré du côté des complications extérieures, on continue à la sourdine le travail de défense.

Le Progrès militaire annonce que les cours de l'École supérieure de guerre sont terminés. Hier, 16 mai, les officiers des deux divisions se sont dispersés pour entreprendre leurs voyages annuels. Ils ne rentreront à Paris qu'à l'automne, pour les examens de passage et de sortie, qu'on a assez malencontreusement reculés jusqu'au 8 novembre, ce qui empêchera les officiers sortants d'assister dans leurs corps à la reprise de l'instruction.

NOUVELLES D'ÉGYPTE.

Le Caire, 15 mai, soir.

M. Malet et Sinkievicz ont rendu visite, dans la matinée, à Arabi-Pacha. Ils lui ont déclaré qu'ils le rendaient personnellement responsable de la sûreté des Européens. Arabi-Pacha a répondu que tant que le ministère actuel resterait au pouvoir, il n'y avait à redouter aucun danger.

Dans l'après-midi, M. Malet et M. Sinkievicz ont été reçus en audience par le khédive. Ils lui ont annoncé officiellement l'arrivée prochaine de l'escadre anglaise et de l'escadre française à Alexandrie ; puis ils ont ajouté qu'ils auraient peut-être des deman-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CONGE DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLAT.

XIX.

(Suite.)

Au moment où il mettait la main sur le bouton de la porte du commandant, cette porte s'ouvrit et le vieil officier parut.

— Eh parbleu ! vous arrivez bien, mon cher camarade, dit joyeusement le commandant. Nous ne nous étions pas trompés hier. Rusicada et ce brave Deris ne sont bien qu'un seul et même personnage. Il me disait, il n'y a pas dix minutes, tout le plaisir qu'il aurait à vous serrer la main et à aller vous faire chercher par la ville.

— Montmèrail restait confondu.

— Deris a demandé à me voir, à me serrer la main ? dit-il enfin d'une voix à peine distincte.

— Eh oui, qu'y a-t-il d'étonnant ? Il vous a vu pas plus haut que cela, mon garçon, et il était l'âme ami de votre pauvre père. Il m'en parlait encore tout à l'heure les larmes dans les yeux.

— C'est un brave cœur et je comprends que vous

ayez regretté de ne pouvoir lui adresser plutôt vos remerciements. Oh ! mais ce n'est pas votre faute, il le sait bien. Le nom emprunté, qu'il a été forcé de prendre, le débarrassait à votre reconnaissance.

— Ah ! oui, mes remerciements, ma reconnaissance, balbutiait inconsciemment Montmèrail. Mais pourquoi ce nom emprunté ?

— C'est très-compréhensible, répondit le commandant. Deris a épousé la fille d'un des plus riches industriels de Valence, dont il était, parait-il, très-épris, et le mariage ne s'est fait qu'à cette condition que l'époux prendrait le nom en même temps que la fortune et la fille de son beau-père Rusicada. Les choses se passent souvent ainsi chez nos voisins d'en face.

— Ah ! Et Montmèrail, c'est très-simple en effet.

— Puis, tout à coup, la colère l'envahit, le sang empoûtra son visage et ses yeux lancèrent un éclair si terrible que le brave commandant recula d'un pas.

— Ah ça ! mais bien décidément le pauvre garçon est fou, pensa-t-il à part lui.

— Mais ce misérable vous trompe, allait s'écrier Montmèrail, lorsque des pas nombreux retentirent sur les dalles du corridor.

Deux géliers parurent. Ils escortaient un grand et beau garçon, au front large, aux yeux bleus, doux et francs. Les cheveux

blonds étaient coupés courts, la moustache était rasée depuis peu, le visage pâli était triste.

Le jeune homme portait le costume gris des prisonniers.

Mais on n'eût pu, même à première vue, le confondre avec les criminels dont il était cependant le compagnon, et l'on sentait instinctivement qu'on avait en face de soi un vaillant soldat et un honnête homme.

Cette impression fut celle de Montmèrail, et lorsque le guichetier dit au vieil officier : « Mon commandant, voici le condamné Rusicada que vous avez fait demander », tous les soupçons de complicité entre José et son père qu'il avait pu concevoir pendant le récit de Djemmaah tombèrent.

Au reste, son attention fut bientôt détournée du prisonnier. Le commandant venait de dire au guichetier :

— Prévenez M. Rusicada qu'il écrit une lettre dans ma chambre.

Un nuage passa sur les yeux de Montmèrail. Ses ongles s'enfoncèrent dans les paumes de ses mains. Il se demanda s'il aurait la force de se contenir.

Deris entra.

Il avait entendu de la chambre du commandant le dialogue entre celui-ci et Montmèrail et avait eu le temps de composer son visage avant d'aborder le fils de sa victime.

Assaverte, délivré par lui à Oran, s'était bien gardé d'avouer qu'il avait livré le secret de son maître. Il s'était contenté d'avertir Deris que Pierre Landry était venu le voir.

Deris ignorait donc si Landry et Montmèrail s'étaient rencontrés et jusqu'à quel point ce dernier connaissait la part qu'il avait prise au vol du *Cherop-sub-Ro*.

Quant au drame de la géolie, Deris ne craignait rien, René avait emporté le terrible secret dans la tombe.

Toutefois le hasard qui l'amena à Alger en même temps que Montmèrail le mit sur ses gardes.

A tout prendre, Montmèrail pouvait être instruit ou tout au moins méfiant, et comme dans ce cas la fuite d'Assaverte devait avoir confirmé ses soupçons, il résolut d'aller lui-même au devant du danger.

La blessure que lui avait faite le couteau d'Assaverte était insignifiante.

Le sile, de la kasbah gardait l'esclave auquel il se promettait de faire payer de sa vie sa révolte, et le pauvre soldat qui eût pu avertir son maître.

Rien à craindre de ce côté.

Aussi, au lieu de quitter Alger le soir même comme il en avait eu d'abord l'intention, il rentra à son hôtel, en dissimulant soigneusement sa blessure, il fit préparer ses chevaux et ses bagages pour le lendemain, et dès l'aube se rendit au

LIBRAIRIE ABEL PILON

